

rationnelles. Je ne suis pas de ceux qui soutiennent qu'on ne doit jamais avoir recours au mercure ; je pense au contraire qu'il est des cas dans lesquels ce mode de traitement est très-avantageux ou même indispensable. Mais je voudrais que vous ne vous départissiez jamais d'une sage réserve. Lorsque vous avez affaire à des accidents, soit primitifs, soit secondaires, qui datent d'un certain temps, et lorsque le malade a déjà pris du mercure, il est souvent très-difficile de saisir nettement l'indication ; souvent aussi vous ne pouvez savoir si le mercure a été convenablement administré, oui ou non.

Lorsqu'un syphilitique a été soumis à la salivation mercurielle, sans aucun résultat favorable, vous ne pouvez vous arrêter qu'à l'une de ces hypothèses : ou bien le mercure n'a eu aucune action sur la maladie, ou bien il a eu de fâcheux effets sur la constitution. Or, voici le but qui doit être l'objet de tous vos efforts : assurer l'action du remède sur la maladie, en prévenir l'influence sur la constitution. Souvent déjà j'ai cherché à graver ce précepte dans votre esprit. Je m'engagerais volontiers à donner à un malade atteint de symptômes primitifs telle quantité de mercure que vous voudrez, sans modifier aucunement les accidents ; je m'engagerais à faire saliver un homme affecté d'angine syphilitique, et à vous le rendre en aussi mauvais état qu'auparavant ; les faits de ce genre ne sont pas rares, j'en ai observé un grand nombre, et c'est ce qui m'a conduit à formuler cette proposition : on peut traiter les maladies vénériennes par le mercure à hautes doses, sans arriver à les guérir.

La syphilis et le mercure, messieurs, ne sont point, comme un acide et un alcali, deux forces opposées dont l'existence simultanée est impossible. Non, malheureusement, il n'en est point ainsi. Cela est triste à dire, mais cela n'est que trop vrai, la constitution peut être à la fois sous cette double influence. Il y a quelque temps, un cocher de bonne maison entra à l'hôpital de Sir Patrick Dun. Il avait eu des accidents primitifs pour lesquels il avait pris du mercure ; mais comme il était très-actif et qu'il ne voulait pas perdre sa place, il continua son service, et il était très-souvent obligé d'attendre son maître pendant la nuit. Il était ainsi exposé au froid et à l'humidité, et il avait eu l'idée de prendre du whisky pour se réchauffer. Le résultat, vous pouvez le prévoir : huit jours après cet homme arrivait à l'hôpital ; il était en pleine salivation, mais il avait une angine de mauvaise nature et une éruption généralisée. Lorsque je parlai de ce malade aux élèves, je leur dis : Voilà un bien triste exemple des effets du traitement mercuriel ; mais

vous ne devez pas en conclure que le mercure ne guérira pas la maladie. Nous allons garder cet homme dans nos salles ; nous lui donnerons quelques laxatifs, de la salsepareille, un régime léger, et lorsque nous aurons triomphé des accidents hydrargyriques, nous administrerons de nouveau le mercure, mais nous le donnerons de façon à agir sur la maladie, et non pas sur la constitution. Trois ou quatre semaines plus tard, l'état de ce malade était beaucoup plus satisfaisant ; de sorte que nous avons pu le soumettre à un traitement mercuriel léger. Nous avons ainsi obtenu une guérison complète.

En conséquence, de ce qu'un individu est gravement éprouvé par le mercure, vous n'êtes pas autorisés à conclure que le médicament sera impuissant à le guérir de sa vérole ; il se peut, en effet, que le traitement ait été mal dirigé, et, en pareil cas, vous ne pouvez en espérer aucun effet avantageux. Il vous faut attendre que les accidents mercuriels aient complètement disparu, puis recommencer la médication sur de nouveaux frais ; si vous agissez avec prudence et circonspection, vous obtiendrez les meilleurs résultats. Je suis entièrement d'accord sur ce point avec le docteur Lendrick, et je vous recommande à tous de lire les excellentes observations qu'il a publiées dans le *Dublin medical Journal* (XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> vol.).

Ainsi que beaucoup de maladies aiguës et exanthématiques, la syphilis présente de très-grandes variétés dans ses manifestations. Quelques-unes d'entre elles peuvent être très-peu accusées, ou même manquer complètement, tandis que d'autres acquièrent une intensité remarquable. Dans la rougeole, les symptômes de catarrhe peuvent faire absolument défaut ; dans la scarlatine, l'angine peut exister sans éruption, et, ce qui est plus curieux encore, la desquamation et l'hydropisie peuvent se montrer sans aucun symptôme antérieur. Il n'en va pas autrement pour la syphilis : vous pouvez voir un chancre sans bubon, une angine sans éruption ; vous pouvez même observer une périostite sans avoir constaté avec certitude aucun des accidents qui précèdent ordinairement cette affection. Ne croyez donc pas que la maladie se présentera constamment à vous sous la forme qu'a décrite l'illustre John Hunter ; ne vous attendez pas à ce qu'elle obéisse toujours à la même loi d'évolution.

De même que, dans une maladie aiguë, on peut voir manquer non-seulement un symptôme isolé, mais même un groupe symptomatique tout entier, de même, dans plusieurs maladies chroniques, certaines

affections caractéristiques peuvent faire absolument défaut. Les maladies chroniques présentent les plus grandes variétés dans leurs formes, leur intensité, leurs manifestations et leur durée ; et cela est encore plus vrai des maladies qui se développent sous l'influence de poisons animaux : la scarlatine, le typhus, la rougeole et la variole impressionnent de mille façons différentes les individus qu'elles attaquent : légères et bénignes chez les uns, elles sévissent chez d'autres avec une abominable violence. Il en est exactement de même des affections constitutionnelles de la vérole : elles ont parfois une marche lente et une bénignité remarquable ; dans d'autres cas, elles prennent des allures plus rapides et présentent une sévérité beaucoup plus grande. En résumé, la syphilis est si variable dans sa modalité individuelle, que tout observateur sérieux et expérimenté arrivera forcément à reconnaître que le traitement doit être variable comme la maladie à laquelle il s'adresse, et qu'il est impossible de s'astreindre à l'un des deux codes promulgués par les mercuristes et par les antimercuristes. Si vous vous laissez guider d'après ces principes, vous éviterez deux écueils également dangereux, et le succès viendra vous démontrer la sagesse de votre conduite.

Les remarques suivantes, que le docteur Tuohill a bien voulu me communiquer, méritent toute votre attention : elles ont trait aux ulcérations phagédéniques et à leur traitement avec ou sans mercure. Le même médecin m'a communiqué deux observations extrêmement intéressantes : dans l'une, l'affection phagédénique a duré près de trois ans, et elle a fini par guérir sous l'influence des applications de belladone et de l'administration de la créosote à l'intérieur ; dans le second cas, le mercure produisit la guérison, quoiqu'il eût complètement échoué au début. Voici la note du docteur Tuohill :

« Que l'ulcère phagédénique soit l'effet d'un poison morbide spécial, ou une simple modification des ulcérations syphilitiques ordinaires, toujours est-il que c'est là une affection sérieuse et indomptable. Cette observation s'applique également aux accidents locaux et aux accidents généraux, quelle que soit d'ailleurs la relation qu'on admette entre ces deux ordres de faits. Du reste, s'il existe de nombreuses dissidences sur la nature de cette affection, elles ne se retrouvent point dans les applications pratiques. Tous les médecins expérimentés sont d'accord sur ces deux indications capitales : arrêter le travail ulcératif, fortifier ou tout au moins soutenir l'état général. On remplit la première avec

les différents topiques sédatifs, stimulants ou escharotiques, et l'on donne à l'intérieur (à moins qu'il n'y ait des phénomènes d'excitation vasculaire) la salsepareille, l'acide nitrique, le quinquina, le fer, les diverses préparations d'iode, etc. ; on veille en même temps avec une scrupuleuse attention au régime et aux conditions hygiéniques du malade. Or, la persistance de l'ulcère phagédénique, malgré l'emploi d'agents aussi puissants, nous démontre, ou bien que le traitement n'est pas convenablement institué, ou bien que l'affection est d'une telle nature que le temps est un élément essentiel de la guérison. Cette dernière idée peut être également acceptée, soit que nous admettions que la constitution seule a le pouvoir de triompher, au bout d'un temps plus ou moins long, de la violence naturelle du mal ; soit que nous pensions, au contraire, que l'affection, après avoir suivi sa marche naturelle, devient par cela même plus bénigne et tend à guérir spontanément, sans avoir besoin de l'assistance d'un traitement mercuriel. Quelle que soit l'efficacité du mercure dans les autres affections vénériennes, il faut reconnaître qu'il n'a ici qu'une valeur fort contestable, non pas qu'il donne des résultats négatifs, mais parce qu'au contraire ses effets ne sont que trop positifs et trop aisément appréciables. Les accidents graves qu'il détermine sembleraient tout d'abord justifier l'abandon complet de ce mode de traitement ; mais, chose étrange ! il est des cas dans lesquels il a donné des résultats surprenants ; il a amené une guérison complète et permanente, alors que tous les autres moyens avaient échoué. Il est fort regrettable, en vérité, que nous n'ayons pas de détails précis sur les faits de ce genre, et que nous manquions de renseignements exacts sur les circonstances spéciales dans lesquelles le traitement mercuriel a produit des effets aussi inespérés. Malheureusement nous ne possédons sur cette importante question que des données vagues, confuses et même contradictoires, de sorte que le praticien n'a aucun jalon qui puisse lui servir de guide dans un cas donné. Quelques médecins pensent que la période la plus favorable à l'administration du mercure, c'est le moment où la constitution est parvenue à triompher de l'influence sympathique de la lésion locale. D'autres ne voient dans ce traitement qu'une ressource extrême et dangereuse, une espèce de *dernier ressort* (1), qu'on ne doit mettre en jeu que dans les cas désespérés, alors que l'ulcération gagne sans cesse

(1) En français dans le texte.

du terrain en dépit de tous nos efforts. Il en est enfin qui conseillent de donner le mercure à petites doses comme altérant ; ils ajoutent qu'il faut en surveiller attentivement les effets, et qu'on ne doit commencer ce traitement que lorsque l'ulcération a pris une marche chronique, qui rappelle celle des ulcères indolents. »

Voici quelles sont les circonstances qui ont engagé le docteur Tuohill à essayer de nouveau le traitement mercuriel chez son deuxième malade ; il pense qu'elles peuvent servir d'indication à l'administration du mercure dans le cas d'ulcères phagédéniques. « Un changement dans la configuration de l'ulcère : la forme de croissant avait été remplacée par une forme un peu oblongue ; — l'impossibilité de distinguer un bord convexe et un bord concave, l'absence d'une pointe aiguë à chaque extrémité ; — un peu plus de consistance dans le liquide sécrété, une certaine tendance à la formation de croûtes ; — l'absence de fissures et de granulations calleuses à la surface ; — la disparition complète de cette dureté granuleuse et de cette lividité qu'on avait constamment observées sur le bord convexe de l'ulcération. »

Il est encore un autre point sur lequel je désire appeler votre attention avant de terminer. Vous ne devez jamais perdre de vue qu'il existe d'autres poisons morbides, capables de déterminer des éruptions semblables à celles de la syphilis. Dans l'une de nos précédentes conférences, je vous ai montré que, sous l'influence de certains états constitutionnels anormaux, l'organisme humain peut créer de toutes pièces un poison animal, dont l'un des effets est une éruption cutanée plus ou moins généralisée. Je vous ai fait voir, en outre, qu'une perturbation locale, dans une partie quelconque du corps, peut donner naissance à une inflammation, et à la formation d'un produit morbide, capable d'infecter toute l'économie. Bien des fois, à la simple vue d'une ulcération de cette espèce, j'en ai deviné la nature, et, en découvrant le malade, j'ai trouvé sur lui quelques-unes des pustules de Colles.

Un jeune homme entré, il y a quelque temps, dans nos salles, avec une gonorrhée et un phimosis ; il ne pouvait retirer son prépuce en arrière, et le gland, largement ulcéré, était constamment baigné dans le liquide blennorrhagique. Ce malade était depuis quelques jours dans le service, lorsqu'il fut atteint d'une éruption papuleuse ou papulopustuleuse, que beaucoup de personnes regardèrent comme syphilitique. En même temps survint, avec un amaigrissement notable, une angine qui ressemblait de tous points au mal de gorge vénérien. Eh

bien ! j'ai fait couper le prépuce de ce jeune homme, puis j'ai prescrit de petites doses d'arsenic, un régime léger, mais substantiel, le repos, des lotions au sulfate de zinc, et la guérison n'a pas tardé à être complète.

Nous avons observé, il y a peu de temps, un fait encore plus singulier : un des élèves du service s'était blessé au doigt en faisant une dissection. Au bout de quelques jours, on vit se développer, à l'endroit de la plaie, du gonflement et de la suppuration : on eût dit d'un panaris. Ces accidents persistèrent assez longtemps, et finalement ce travail morbide donna naissance à un poison, dont l'action se manifesta par un mal de gorge et une éruption cutanée ; celle-ci se montra si opiniâtre, qu'après avoir vainement essayé de plusieurs remèdes, le malade dut en venir au mercure.

Je vous le répète, messieurs, les accidents syphilitiques présentent de très-grandes variétés au point de vue de leur nombre, de leur évolution, de leur forme, de leur durée et de leur curabilité par le mercure ; conséquemment il est souvent très-difficile de démêler la véritable nature de l'affection qu'on a sous les yeux, et de la dégager des diverses influences qui peuvent en modifier les caractères ; de là la réserve qui nous est imposée lorsqu'il s'agit de soumettre un malade à un traitement mercuriel.

Un mot maintenant sur le traitement des chancres ; c'est, à mes yeux, une condition extrêmement importante de voir les chancres dès leur début, c'est-à-dire dans les six premiers jours de leur apparition. De même que beaucoup d'autres lésions produites par les poisons animaux, les ulcérations primitives de la vérole sont d'abord un mal purement local, et elles affectent rarement la constitution avant d'avoir quelques jours d'existence. Au début, il y a là une simple irritation locale ; négligez-la, elle va donner lieu à l'infection constitutionnelle. Vous comprenez maintenant combien il importe de traiter ces accidents dès le moment de leur apparition ; c'est à cette précaution que j'attribue la plupart des succès obtenus par le docteur Roe, et la rareté des accidents secondaires chez les malades qui étaient autrefois confiés à ses soins. Si les chancres étaient toujours traités dans leur première période, je suis fermement convaincu que, huit fois sur dix, on pourrait les guérir sans un atome de mercure.

Il y a très-peu de poisons animaux que nous ne puissions détruire sur place, si nous les combattons par des moyens appropriés. Prenez

une vésicule vaccinale à son début, et détruisez-la avec le nitrate d'argent ; je suis convaincu que les effets constitutionnels de la vaccine feront entièrement défaut, et que l'enfant ne sera pas préservé de la variole. Vous aurez ainsi triomphé de la maladie pendant qu'elle était purement locale, et avant qu'elle ait fait sentir son influence sur la constitution. Les choses se passent de la même façon avec plusieurs autres poisons animaux, et, en particulier, avec le virus syphilitique.

Comme il est extrêmement important d'arrêter l'évolution du chancre, on a imaginé plusieurs procédés pour atteindre ce but ; mais aucun n'est à la fois plus certain et plus efficace que l'application des escharotiques. Si l'on découvre la lésion tout à fait à son début, c'est-à-dire avant que la vésicule initiale se soit rompue ou immédiatement après, la destruction du mal local mettra presque entièrement à l'abri des accidents constitutionnels. Lorsque l'ulcération chancreuse date déjà de deux ou trois jours, il est encore utile de la détruire, car même alors on obtiendra le plus souvent la préservation désirée. Les chances de succès sont d'autant moindres que l'ulcération est plus ancienne ; mais nous manquons de données précises qui nous permettent de déterminer à quel moment la destruction du chancre cesse d'être préservatrice ; il est probable d'ailleurs que ce moment n'est pas le même chez tous les individus.

Quoi qu'il en soit, il est un fait bien certain et dont l'importance pratique est immense : c'est qu'il faut détruire les ulcères primitifs le plus tôt possible. Quelques mots maintenant sur le procédé opératoire. Lorsqu'on a affaire à des chancres de petite dimension dont le diamètre ne dépasse pas celui d'un crayon de nitrate d'argent, on a l'habitude d'appliquer directement ce caustique sur l'ulcération, de façon à produire une petite eschare de même grandeur. Ce procédé échoue rarement, mais il a l'inconvénient de donner souvent lieu à des bubons, parce qu'on n'apporte pas assez de ménagements dans la cautérisation ; aussi ai-je renoncé à peu près complètement au caustique solide ; je ne m'en sers que lorsque la vésicule ou l'ulcération est extrêmement petite ; il suffit alors de la toucher légèrement avec la pointe amincie du crayon. Beaucoup de praticiens appuient trop fortement sur le caustique, et le maintiennent trop longtemps appliqué ; l'inflammation consécutive et l'eschare sont alors beaucoup trop considérables, et l'on a à redouter le développement de bubons.

Lorsque l'ulcération atteint une ligne de diamètre, elle est déjà trop

étendue pour qu'on puisse songer à l'application du caustique solide. Dans ce cas, et *à fortiori*, lorsque le chancre est plus large encore, je vous recommande le procédé dont je me sers ordinairement. Ayez un petit pinceau de poil de chameau et une solution de nitrate d'argent à 20 grains (1<sup>er</sup>, 20) pour une once. Versez une ou deux gouttes de ce liquide sur la couverture d'un livre ou sur une table, puis trempez votre pinceau dans de l'eau, nettoyez complètement la surface de l'ulcération et essuyez-la avec un peu de charpie ; cela fait, lavez votre pinceau, débarrassez-le de l'eau dont il est imbibé et effilez-le. Vous en plongerez alors la pointe amincie dans la goutte de solution caustique, de manière à en prendre le moins possible, et vous déposerez ce liquide au centre de l'ulcère. Il vous est facile ensuite de juger, d'après la modification de la surface, si l'application a été suffisante : il faut que l'ulcération tout entière blanchisse ; mais il n'est point nécessaire, comme on le croit généralement, d'en cautériser les bords. En agissant de la sorte, vous détruisez la surface altérée, et vous évitez une inflammation qui pourrait devenir le point de départ d'un bubon.

Certains médecins, je le sais, rejettent toutes ces précautions ; ils usent du nitrate d'argent solide avec beaucoup plus de libéralité, et ils veulent que leurs malades aient constamment des cataplasmes sur les parties cautérisées ; je ne saurais, quant à moi, approuver une telle conduite. Lorsque l'application du caustique a été faite avec prudence, selon les règles que je vous ai indiquées, il n'est besoin pour tout pansement que d'un petit linge ou d'un peu de charpie. Dans certains cas, le nitrate de cuivre doit être préféré : il faut employer alors la solution concentrée qu'on obtient en laissant les cristaux de sel tomber en déliquescence. Du reste, le mode d'application est exactement le même.

Lorsque j'ai cautérisé la surface d'un chancre, j'y fais souvent appliquer un petit morceau de feutre, et j'engage le malade à le laisser en place. S'il s'établit une adhérence solide, on obtient ainsi une espèce de croûte protectrice qui ne tombe que lorsque l'ulcération est cicatrisée. Dans les cas où nous n'avons pas recours à la cautérisation, je crois que les lotions stimulantes à l'acétate de plomb, au sulfate de cuivre ou au sulfate de zinc, peuvent jusqu'à un certain point préserver la constitution, surtout si l'on emploie ce moyen aussitôt après le début des accidents. Les chancres ainsi traités dès leur apparition sont modifiés dans leurs caractères et leurs propriétés ; ils marchent plus rapidement vers la cicatrisation, et ils sont beaucoup moins aptes à infecter le malade, et les femmes avec lesquelles il a des rapports.

Cette observation est également applicable à la blennorrhagie; quelques injections astringentes, pratiquées immédiatement avant le coït, peuvent enlever momentanément à la sécrétion urétrale ses propriétés infectantes; il est vrai de dire qu'elles reparaitront peut-être une demi-heure ou une heure plus tard.

## SOIXANTE-SIXIÈME LEÇON.

### LA SYPHILIS. — USAGE ET ABUS DU MERCURE. — PTYALISME. — SYMPTÔMES SECONDAIRES.

Des accidents déterminés par l'administration imprudente du mercure. — Influence de la disposition scorbutique. — Observation.

Usage et abus des mercuriaux dans la syphilis. — Circonstances qui peuvent annihiler les bons effets du traitement. — Mode d'administration. — Affections complexes causées par le mercure. — Nécessité d'une étude analytique en matière de syphilis. — Salivation mercurielle. — Ptyalisme idiopathique.

Il est souvent difficile de reconnaître l'origine, syphilitique ou mercurielle, des accidents secondaires. — Observation.

Conclusions générales.

#### MESSIEURS,

Le mercure peut être administré d'une façon assez peu judicieuse pour qu'il fasse sentir uniquement ses effets sur la constitution, qu'il ruine, et non point sur la maladie qu'il doit guérir. Cette proposition, dont la vérité a été dès longtemps reconnue, ne saurait être trop profondément gravée dans notre esprit; là est le secret du diagnostic et du traitement dans les cas difficiles. Du reste, cette observation n'est pas seulement applicable à la syphilis; il est bien d'autres maladies dans lesquelles ce médicament reste complètement inefficace, quoiqu'il soit, à vrai dire, le meilleur remède auquel vous puissiez avoir recours; mais ici encore le procédé d'administration a été vicieux. Administrez, par exemple, du calomel à hautes doses à un dysentérique, mais permettez-lui en même temps de prendre des boissons froides et acides et tolérez les végétaux dans son régime: loin d'améliorer son état, vous aggraverez tous les accidents, surtout si le malade s'expose à l'action du froid et aux changements de température.